

**OFFRANDES du 25 novembre**



|   | Quêtes             | Prions           | Luminaires        |
|---|--------------------|------------------|-------------------|
| <b>Paroisse<br/>Sainte-Martine<br/>Églises<br/>Sainte-Martine<br/>Très-Saint-Sacrement<br/>Saint-Urbain-Premier</b> | Total<br>594..90\$ | Total<br>43.60\$ | Total<br>132.30\$ |

**HORAIRE ET INTENTIONS DES CÉLÉBRATIONS**

**Très-Saint-Sacrement**

**Samedi le 1er décembre**

Diane Hébert  
Parents défunts Mallette et Holmes  
Antoinette Riel

**16h00**

Sa famille  
Famille Émile Mallette  
Parents et amis aux funérailles

**Saint-Urbain-Premier**

**Dimanche le 2 décembre**

Joseph Déniel (40e anniversaire)  
Yves Riendeau  
Michel Chalifoux  
Fernand Parent  
Élianne Grégoire et André Monette

**09h30**

Son épouse et ses enfants  
Famille Jacques Riendeau  
S.S.J.B. Valleyfield  
S.S.J.B. Valleyfield  
Marie-Paule et Jean-Guy

**Sainte-Martine**

Parents défunts  
St-Frère André  
Micheline Tessier  
Sylvain Reid  
Nicole Brault St-Aubin  
Daniel Vary  
Parents défunts

**11h00**

Claudine et Gaétan Brault  
Un paroissien  
Henriette  
Sa mère, sa sœur et ses frères  
Son époux et ses enfants  
Fernande Mallette  
Famille Rémi Parent

**Mardi le 4 décembre**

Paul-Émile Landry  
Normand Dufresne  
Marie-Reine Laberge  
Fernand Dagenais  
Roger Henderson

**08h30**

Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles

**Mercredi le 5 décembre**

Hélène Poissant Huot  
Ida Poupert Hébert  
Léopold Dallaire  
Gabriel Grothé  
André Laberge

**08h30**

Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles

**Judi le 6 décembre**

Pauline Jodoin  
Jean-Marie Brault  
Liliane Primeau Gendron  
Yolande Daoust Primeau  
Thérèse Parent Hébert

**08h30**

Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles

**Très-Saint-Sacrement**

**Samedi le 8 décembre**

Diane Hébert  
Denis Daoust  
Saint-Antoine pour faveur demandée

**16h00**

Sa famille  
Parents et amis aux funérailles  
Un pèlerin

**Saint-Urbain-Premier**

**Dimanche le 9 décembre**

André Laberge (10e anniversaire)  
Jean-Guy Rhéaume  
Marielle Desgroseilliers  
Fernand Parent  
Jean Glaude

**09h30**

Famille Daniel Laberge  
Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles  
Parents et amis aux funérailles

## **Dimanche le 9 décembre**

### **Sainte-Martine**

Margot Beupré  
Pauline Simon Brault  
Gracia Parent et Hector Poissant  
Antonio Mallette  
Berthe et Jean-Paul Mallette  
Jean-Guy Bergevin  
Robert Mallette  
Raymonde et Patrice

**11h00**

Sa fille Marie-Reine Rioux  
Succession  
Succession  
Fernande Mallette  
Ses enfants et petits-enfants  
Parents et amis aux funérailles  
Ses enfants  
Famille Dulude



### **LAMPE DU SANCTUAIRE (semaine du 2 décembre 2018)**

Lumière et symbole de notre présence devant Dieu.

La lampe du Sanctuaire brûlera aux intentions de

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>Ste-Martine</b><br>Une paroissienne | <b>Saint-Urbain</b><br>Joseph Déniel<br>par Line | <b>Très-St-Sacrement</b><br>Une paroissienne |
|--|--|--|

### **Messes sur semaine**

Malgré son absence, l'abbé Paul nous invite à venir communier à la parole avec notre diacre Gilles Richard. Soit les 11, 12 et 13 décembre 2018



### **ADORATION (Église de Saint-Urbain-Premier)**

**Prochaine rencontre, dimanche le 16 décembre 2018 à 14h00**

### **ENSEIGNEMENT AVEC L'ABBÉ PAUL**

Prochaine date à mettre à votre agenda: mardi le 18 décembre à 19h à l'église de Sainte-Martine. Thème: Suite de la prière et comment prier.

### **CLUB 800**

**Vous pouvez acheter des billets jusqu'à la fin de décembre.**

### **DÎMES ET DON POUR LE CHAUFFAGE**

Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir faire le paiement de votre dîmes (60\$/personne) et si le cœur vous en dit faire un don pour aider à payer le chauffage. Vous pouvez poster votre chèque (libellé à Paroisse Sainte-Martine) : au 122 St-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, 209 Principale, Saint-Urbain-Premier, J0S 1Y0, ou 63 Lambton, bureau 3, Howick, J0S 1G0 ou en vous présentant à un des presbytères durant les heures d'ouverture. Par la même occasion, vous pourriez vérifier si votre entretien est payé pour votre lot au cimetière.

### **AVIS AUX COMMERÇANTS**

Nous avons des encarts de disponible au feuillet paroissial, si vous êtes intéressé à placer l'annonce de votre commerce, nous vous invitons à communiquer avec nous au 450 427-2106.



### **Carnet pour la réflexion et la prière quotidienne AVENT ET TEMPS DE NOEL 2018**

**Disponibles dans vos églises (Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier) au coût de 5\$.**

**«SEIGNEUR, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? »**

**Premier dimanche de l'Avent**

**« Je ferai naître un vrai descendant de David. »  
(Jérémie 33,15)**



### **Saint-Urbain-Premier**

Les bénévoles vous visiteront, samedi le 1er décembre dès 9h. Comme à chaque

année nous vous demandons de ne pas donner de vêtements, de jouets et de bien vérifier la date sur vos denrées.

Vous pouvez aussi déposer vos dons au Dépanneur St-Urbain, Bureau de Poste, Resto JoJo et à l'église.

Pour ceux qui désirent recevoir un panier, vous avez jusqu'au 10 décembre pour en faire la demande et les paniers seront livrés le 15 décembre 2018.

### **Sainte-Martine**

Si vous vivez une situation difficile, il est possible que vous soyez éligible à de l'aide alimentaire.

Communiquez avec Actions Familles au 450 427-1576 dans les plus brefs délais.

Des bénévoles visiteront les foyers de Sainte-Martine afin de recueillir des dons et denrées alimentaires pour les plus démunis de notre paroisse dimanche, le 16 décembre 2018 à compter de 10h30. Si vous n'êtes pas à la maison, vous pouvez laisser un sac de denrées non périssables près de votre porte ou nous les apporter à la salle Saint-Jean-Baptiste-Desjardins jusqu'à 15h00.

Merci à l'avance de votre générosité !

### **Pièce de théâtre - LA NATIVITÉ**

Vous êtes cordialement invités à venir assister à la naissance de Jésus qui sera présentée par nos jeunes de première année de formation à la vie chrétienne.



**Samedi 8 décembre 2018 à 14h30**

**en l'église de Très-Saint-Sacrement (Howick)**

La présentation se terminera avec des chants de Noël interprétés par les jeunes.

Célébration du Pardon avec absolution individuelle, le dimanche 9 décembre à 14h00 à l'église de Sainte-Martine.

### **CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES**

|                    | <b>Sainte-Martine</b> | <b>Saint-Urbain-Premier</b> | <b>Très-Saint-Sacrement</b> |
|--------------------|-----------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>24 décembre</b> | 19h                   | 16h et Minuit               | 21h                         |
| <b>25 décembre</b> | 10h30                 |                             |                             |
| <b>1er janvier</b> | 10h30                 |                             |                             |

### **PENSÉE !**

**Parle quand c'est nécessaire.**

**Fais silence pour mieux écouter et discerner.**

**Agis seulement pour le bien !**

## INVITATION

Pour les fêtes de fin d'année, nous nous retrouvons généralement en famille pour célébrer et partager.

L'Église étant famille de croyants car nous sommes tous frères et sœurs les uns les autres, nous vous invitons à prendre part à notre « **NOËL EN PAROISSE** » qui aura lieu :

**Dimanche le 23 décembre 2018**

en l'église Sainte-Martine

et débutera par la messe à 11h, suivi d'activités de partage  
(11h à 15h)

Nous serons très heureux de vous compter au nombre des participants de cette journée d'amour, de fraternité et de joie.

Pour rendre plus fraternel cette journée, nous vous invitons à participer à un jeu d'invisibilité qui consistera à avoir un invisible avec lequel nous échangerons par courrier tout au long des semaines de l'Avent. Nous aurons donc la joie de découvrir qui a été notre invisible durant ce temps.

Ce jour là, nous pourrions à notre convenance, échanger un petit cadeau symbolique avec notre invisible.

Extraits du message de Mgr Noël Simard,

### **POURQUOI LA PRIÈRE DU « NOTRE PÈRE » CHANGE**

Le 2 décembre 2018, premier dimanche de l'Avent, entrera en vigueur partout au Canada français, la nouvelle version du Notre Père. Ce qui change, c'est la sixième demande : « Ne nous soumetts pas à la tentation » devient « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». Pourquoi ce changement? ...

Fidélité au texte grec : le verbe « soumettre » ne rend pas justice au terme grec qui signifie plutôt « entrer en ». D'ailleurs, plusieurs fidèles comprennent que Dieu pourrait nous soumettre à la tentation, nous éprouver en nous sollicitant au mal. Le sens de la foi nous indique que ce ne peut pas être le sens de cette sixième demande. Ainsi, dans la lettre de Saint Jacques, il est dit clairement : « Dans l'épreuve de la tentation, que personne ne dise : « Ma tentation vient de Dieu »... »

Décision pastorale : la nouvelle traduction veut enlever la confusion ou la mauvaise compréhension chez les fidèles et les inciter à la lutte contre le Malin.

Le *Notre Père* est une école de prière quotidienne, simple et accessible. Recevons-le, disons-le avec foi, espérance et charité, dans le souffle de l'Esprit qui fait vivre, nuit et jour, les disciples de Jésus. Pour cela, n'oublions pas de Lui dire humblement : « Seigneur, apprends-nous à prier », comme les apôtres l'ont demandé eux-mêmes à Jésus.

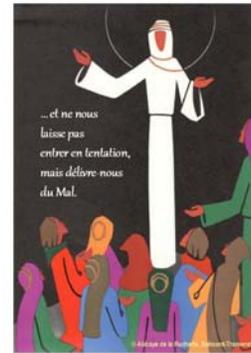
Novembre 2018

† Noël Simard

Évêque de Valleyfield

## NOTRE PÈRE

Penses-tu ce que tu dis ?



Pourquoi m'appeler « *Père* », si tu ne te comportes pas comme mon fils ou comme ma fille.

Pourquoi dire « *notre* », si tu ne penses qu'à toi, si tu ne considères pas chaque être humain comme un frère, comme une sœur. N'êtes-vous pas tous mes enfants ?

Pourquoi dire « *qui es aux cieux* », si tu ne penses qu'aux choses de la terre.

Pourquoi dire « *que ton nom soit sanctifié* » quand il t'arrive de ne pas te soucier au quotidien de la grandeur de mon nom.

Pourquoi dire « *que ton règne vienne* », s'il n'y a que le matériel qui compte pour toi et pour lequel tu dépenses tant d'énergie.

Pourquoi dire « *que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* », si ta volonté ne concorde pas avec la mienne et si tu m'imposes toujours la tienne.

Ne dis pas « *donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour* », si tu ne penses qu'à ton pain et si tu ne partages pas ce que je t'ai moi-même donné afin qu'aucun de mes enfants ne dorment le ventre vide.

Ne dis pas « *pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi...* », si tu oses dire, « je ne pardonnerai jamais ! »

Comment dire « *... ne nous laisse pas entrer en tentation* », si tu t'exposes volontairement au tentateur par tes choix libres et conscients.

Ne dis pas « *... délivre-nous du mal* », si tu ne t'engages pas vraiment pour le bien et que tu laisses tes racines de mal en ton cœur.

Dis « *Amen* » seulement si tu as perçu la grandeur, la beauté et l'importance de tes paroles.